

## Tu as un NIP et un mot de passe, ou encore une carte Passeport Sécurité pour portefeuille... Et ensuite?

D'abord, sois fier de toi : en relevant ce défi et en apprenant les rudiments de la prévention au travail, tu t'offres tout un cadeau afin de te préparer à travailler de façon sécuritaire. Pour relever le défi, suis les étapes ci-dessous.

### étape 1 – prépare-toi

rends-toi sur le site

[www.passporttosafety.com](http://www.passporttosafety.com)

Clique sur « prêt à relever le défi ».

**Ensuite... note ton NIP et ton mot de passe**

(Si tu n'en as pas déjà un, passe à la section « inscris-toi ici » du site et paie les 9 dollars demandés.)

**...prêt à relever le défi?**

### étape 2 – relève le défi

**Accède à ton compte.**

Entre ton NIP et ton mot de passe temporaire.

**Change ton mot de passe et mets ton profil à jour...** tous les renseignements resteront confidentiels.

**Relève le défi!**

Ça prend une heure! Tu peux aussi l'interrompre et revenir plus tard. Le site reprendra ton examen là où tu l'as arrêté.

**...et devine quoi...**

Tu es **assuré d'avoir 100 %** (pour une fois qu'on te l'offre!) En cas de mauvaise réponse, tu recevras de l'info et devras répondre à des questions supplémentaires jusqu'à ce que tu réussisses – **Parce que ta sécurité au travail nous tient à cœur!**

### étape 3- félicitations!

**Tu as terminé ton "Passeport Sécurité"...** Tu es prêt à bénéficier de ton *adhésion à vie*. Grâce au Passeport :

- **Imprime ton certificat ...** Que faire avec? Tu peux...
  - le montrer à ton employeur;
  - le mettre dans ton dossier;
  - l'ajouter à ton C.V.;
  - l'encadrer! Euh, peut-être pas...
- **Mets ton bulletin à jour et imprime-le aussi souvent que tu veux**
  - Ajoute des cours en rapport: Premiers soins/RCR – Sécurité nautique – Gardiennage – cours de sauvetage – SIMDUT – SmartServe.
- **Tiens-toi au courant...** Des nouveautés sont régulièrement ajoutées, comme :
  - de nouveaux examens et de nouvelles épreuves;
  - des jeux interactifs;
  - le coin de Candace.

**Garde ton NIP et ton mot de passe – ils sont valides à vie! Qui sait quand tu auras besoin de ton bulletin! Sois prêt!**



**Souviens-toi!**  
**La formation propre à l'emploi est toujours obligatoire.**

*Ton patron doit te fournir une formation sur la sécurité à ton travail. C'est la loi!*